DECISION DU MAIRE EN DATE DU 3 AOÛT 2022

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à Monsieur le Maire par le conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu les articles R. 2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée par la Ville de Gap ;

La ville de Gap a pris la décision d'installer une borne de contrôle d'accès pour la rue de l'Imprimerie donnant sur le rue Jean Eymar. .

- Considérant que cette borne est indispensable à l'accès contrôlé de la rue de l'imprimerie.
- Considérant que parmi les 3 entreprises sollicitées pour établir un devis (REXEL, DISTRI PLUS et CAME URBACO), la société CAME URBACO, 95240 Corneilles en Parisis, a proposé l'offre la plus intéressante économiquement et répond pleinement aux exigences de la collectivité.

DÉCISION

Article 1:

Il est conclu un marché pour l'achat d'une borne d'accès rue de l'Imprimerie donnant sur la rue Jean Eymar à GAP avec la société CAME FRANCE , 95240 Corneilles en Parisis .

Article 2:

Le marché est conclu pour un montant de 8 872.25 € HT soit 10 646.70 € TTC pour un délai de 3 mois à réception de la commande.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général, chapitre 21.

Article 3:

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Monsieur le Directeur de la Voirie sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 3 AOÛT 2022

Le Maire

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 2 4 AOUT 2022

Publié ou notifié le :

2 4 AOUT 2022





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité: VILLE GAP (05)

Utilisateur: ACTES VILLE

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes individuels
Numéro de l'acte :	D2022_08_303
Date de la décision :	2022-08-03 00:00:00+02
Objet:	MAPA pour l'acquisition d'une borne d'accès rue de l'Imprimerie
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.3 - Voirie
Identifiant unique :	005-210500617-20220803-D2022_08_303-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier	
Nom métier :			
005-210500617-20220803-D2022_08_303-AI-1-1_0.xml	text/xml	889	
Nom original :			
D_11287.pdf	application/pdf	52345	
Nom métier :			
09_AI-005-210500617-20220803-D2022_08_303-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	52345	

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message	
Posté	24 août 2022 à 17h17min20s	Dépôt initial	
En attente de transmission	24 août 2022 à 17h17min21s	Accepté par le TdT : validation OK	
Transmis	24 août 2022 à 17h17min22s	Transmis au MI	
Acquittement reçu	24 août 2022 à 17h37min29s	Reçu par le MI le 2022-08-24	